



PROCLAMATION

OFFICE OF THE MAYOR

- Attendu que** l'Assemblée législative de l'Ontario a adopté le 18 mai 2010 la *Loi de 2010 sur le Jour des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes* proclamant le 25 septembre, le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes;
- Attendu que** la *Loi de 2010 sur le Jour des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes* reconnaît que c'est le 25 septembre que de nombreux Franco-Ontariens célèbrent leur langue et leur patrimoine et affirment la fierté que leur inspirent leurs réalisations collectives;
- Attendu que** le 25 septembre est le cinquantième anniversaire du jour où, en 1975, le drapeau franco-ontarien fut dévoilé à Sudbury. La *Loi de 2001 sur l'emblème franco-ontarien* reconnaît ce drapeau comme l'emblème de la communauté francophone de l'Ontario;
- Attendu que** proclamant le 25 septembre Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes, la présente loi reconnaît officiellement l'apport de la communauté francophone de l'Ontario à la vie sociale, économique et politique de la province ainsi que son importance dans la société ontarienne;
- Attendu que** le français est l'une des deux langues officielles du Canada et que l'on parle français en Ontario depuis le 17^e siècle;
- En conséquence** je, Marianne Meed Ward, Mairesse de Burlington, proclame par la présente,

Vendredi, le 25 septembre 2026

“le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes”

Mayor Marianne Meed Ward

En date du 10 jour de aout 2026

